

# De 1996 à 2000, la pauvreté relative baisse puis se stabilise

Fabien Dell et Nadine Legendre, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee

**L**a pauvreté a légèrement baissé en France entre 1996 et 2000. Le seuil de pauvreté monétaire relative s'élevait en 2000 à 579 € par mois pour une personne seule et 869 € pour un couple sans enfant, auxquels il faut ajouter 174 € pour chaque enfant de moins de 14 ans et 290 € pour les plus grands.

Si le taux de pauvreté monétaire relative était de 7,2 % en 1996, il n'était plus en 2000 que de 6,5 %. Toutefois, cette diminution s'est ralentie entre 1999 et 2000 et l'on ne peut pas affirmer que la baisse significative observée entre 1997 et 1999 s'est poursuivie au-delà.

Dans un contexte de conjoncture favorable, la baisse de la pauvreté a surtout concerné les actifs et les jeunes. En revanche les retraités et les autres inactifs ont été progressivement distancés et représentent une part croissante de la population pauvre.

augmenté plus ou moins vite que les niveaux de vie médians, et de mesurer l'évolution de la pauvreté relativement à l'ensemble des niveaux de vie. Ainsi, sur la période 1996-2000, l'ensemble des revenus, la médiane des niveaux de vie et les seuils de pauvreté ont régulièrement augmenté : en 1996 et 1997, le seuil à 50 % était d'environ 545 € par unité de consommation (u.c.) et par mois, en 2000 il était de 579 €, soit une augmentation de plus de 6 %.

La proportion de personnes ayant un niveau de vie inférieur à 545 € par uc en 1996 était de 7,2 % alors que quatre ans plus tard, 6,5 % de la population était sous le seuil de 579 € (tableau 1). En choisissant un seuil de pauvreté à 60 % de la médiane, cette proportion était de 13,5 % en 1996 et de 12,7 % en 2000. Cette évolution doit cependant être interprétée avec précaution étant donnée la précision avec laquelle ces taux sont mesurés (+/- 0,3 points pour les années récentes).

En 1996, on comptait près de 4,1 millions de personnes sous la demi-médiane. Elles n'étaient plus que 3,7 millions en 2000. Sous le seuil de 60 % de la médiane, elles étaient 7,6 millions en 1996 et 7,3 millions en 2000.

De 1996 à 2000, la France a connu une légère baisse du taux de pauvreté monétaire. Le seuil de pauvreté utilisé ici est relatif, c'est-à-dire que sa valeur évolue au même rythme que celle de la médiane des niveaux de vie. Cela permet de vérifier si les bas niveaux de vie ont

## Nette baisse de la pauvreté absolue sur toute la période

On peut souhaiter s'affranchir de la variation annuelle du seuil pour mettre en évidence l'évolution d'une pauvreté *absolue*. On utilise

### 1 Taux de pauvreté 1996-2000

Année	Seuil relatif				Seuil ancré dans le temps (1997)	
	Seuil à 50% de la médiane		Seuil à 60% de la médiane		Seuil à 50%	Seuil à 60%
		Précision (+/- en points)		Précision (+/- en points)		
1996	7,2	2,0	13,5	2,5	7,2	13,4
1997	6,9	0,6	13,4	0,8	6,9	13,4
1998	6,7	0,3	12,8	0,4	6,0	11,9
1999	6,4	0,3	12,3	0,4	5,3	10,7
2000	6,5	0,3	12,7	0,4	4,8	10,2

Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante

Lecture : en 2000, on estime que 6,5 % des individus du champ vivaient dans des ménages disposant d'un niveau de vie inférieur à la demi-médiane des niveaux de vie. Avec une marge d'erreur de + ou - 0,3 point on peut affirmer que ce taux était compris dans l'intervalle 6,2 - 6,8

Source : enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000, Insee-DGI

alors un seuil de pauvreté ancré dans le temps. Le seuil de pauvreté à 50 % de la médiane s'élevait en 1996 et 1997 à 545 € par mois et par unité de consommation (u.c.). Si l'on conserve ce seuil sur l'ensemble de la période (en prenant cependant en compte l'inflation), la proportion de pauvres dans la population décroît régulièrement de 7,2 % en 1996 à 4,8 % en 2000. Il en va de même avec le seuil fixé à 60 % de la médiane de 1996 et 1997 : le taux passe alors de 13,4 % à 10,2 %. Il y a donc eu, entre 1996 et 2000, une baisse significative et continue de la pauvreté absolue.

### Ralentissement de la baisse de la pauvreté relative en 2000 ?

Toutefois, la baisse de la pauvreté relative n'a pas été aussi nette sur toute la période. Ainsi, alors que la pauvreté relative a baissé significativement entre 1997 et 1999, les évolutions du début et de la fin de la période ne peuvent être fermement établies. Entre 1996 et 1997, ceci est dû, malgré une baisse importante du taux de pauvreté, à la faible précision dont on dispose pour 1996. Entre 1999 et 2000, les taux de pauvreté semblent remonter mais, compte tenu de l'erreur d'échantillonnage, on ne peut qu'affirmer qu'ils ne baissent pas. On peut ainsi penser que les bas niveaux de vie, et particulièrement ceux situés entre les deux seuils, ont entre 1999 et 2000

cessé de « rattraper » les revenus plus élevés (tableau 3).

### Hausse du niveau de vie moyen des pauvres

Une approche en termes de niveau de vie moyen relatif des pauvres donne une image plus fine de l'évolution de la pauvreté à la fin des années quatre-vingt-dix. On observe pour ce faire l'évolution de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté relatif (*Définitions*). De 1996 à 2000, le niveau de vie moyen (relatif) des pauvres a régulièrement augmenté, que l'on considère le seuil à 50 % de la médiane ou celui à 60 %. En 1996, les individus pauvres avaient un niveau de vie moyen de 77 % du seuil (à 50 % comme à 60 % de la médiane). En 2000, le niveau de vie des individus pauvres était en moyenne de 81 % du seuil à 50 % de la médiane et de 80 % du seuil à 60 % de la médiane (tableau 2). Le niveau de vie moyen des pauvres a surtout augmenté entre 1996 et 1998 puis stagné en 1999 et 2000. Que ce soit en termes de nombre de pauvres ou de niveau de vie moyen, la diminution de la pauvreté qui a eu lieu entre 1996 et 2000 semble donc être allée en ralentissant. La situation de la population pauvre par rapport au marché du travail permet d'éclairer ce constat.

### Dans la population pauvre, moins d'actifs et toujours autant d'inactifs

Au sein de la population pauvre, on a distingué les actifs (ayant un emploi ou au chômage) six mois au moins au cours de l'année (dorénavant « actifs »), et les inactifs ou actifs moins de six mois au cours de l'année (dorénavant « inactifs »). La baisse de la pauvreté relative entre 1996 et 2000 n'a pas également concerné ces deux populations. Avec un seuil à la moitié de la médiane, les actifs pauvres, qui étaient 1,72 million en 1996, n'étaient plus que 1,44 million en 2000 (tableau 3). En revanche, le nombre d'inactifs pauvres n'a pas diminué autant : ils étaient 2,37 millions en 1996 et toujours 2,31 millions en 2000,

### 2 Niveau de vie moyen des personnes pauvres en proportion du seuil de pauvreté

En %

Année	Seuil relatif		Seuil ancré dans le temps (1997)	
	à 50%	à 60%	à 50%	à 60%
1996	77,0	77,0	77,1	77,0
1997	77,3	77,8	77,3	77,8
1998	80,5	79,1	79,9	79,2
1999	80,6	79,3	80,2	79,6
2000	80,7	79,5	79,7	79,9

Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante

Lecture : en 1996, les personnes pauvres disposaient en moyenne d'un niveau de vie représentant 77 % de la demi-médiane des niveaux de vie.

Source : enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000, Insee-DGI

### 3 Population pauvre selon l'activité individuelle

En milliers

	Seuil relatif à 50%					Seuil relatif à 60%				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Actifs 6 mois ou plus</b>	<b>1 724</b>	<b>1 628</b>	<b>1 524</b>	<b>1 439</b>	<b>1 436</b>	<b>2 981</b>	<b>2 920</b>	<b>2 754</b>	<b>2 645</b>	<b>2 636</b>
Salarié 12 mois (S)	465	424	362	385	386	949	943	850	902	953
Salarié et chômeur (SC)	413	390	409	400	423	732	703	718	712	734
<b>Ensemble salariés (S+SC)</b>	<b>878</b>	<b>814</b>	<b>771</b>	<b>785</b>	<b>809</b>	<b>1 681</b>	<b>1 646</b>	<b>1 568</b>	<b>1 614</b>	<b>1 687</b>
Non salarié 12 mois (NS)	344	308	286	238	237	503	478	438	367	351
<b>Ensemble travailleurs (NS+S+SC)</b>	<b>1 222</b>	<b>1 122</b>	<b>1 057</b>	<b>1 023</b>	<b>1 046</b>	<b>2 184</b>	<b>2 124</b>	<b>2 006</b>	<b>1 981</b>	<b>2 038</b>
Chômeur 12 mois (C)	502	506	467	416	390	797	796	748	664	598
<b>Inactifs ou actifs moins de 6 mois</b>	<b>2 365</b>	<b>2 297</b>	<b>2 282</b>	<b>2 201</b>	<b>2 306</b>	<b>4 647</b>	<b>4 691</b>	<b>4 521</b>	<b>4 420</b>	<b>4 692</b>
Etudiants de 17 ans ou plus	409	409	362	337	325	685	687	649	571	574
Inactifs de 16 à 59 ans non étudiants, non retraités	528	569	555	536	578	907	979	939	921	988
Retraités et inactifs de 60 ans ou plus	430	378	457	455	471	1 177	1 132	1 126	1 152	1 225
Enfants de moins de 16 ans strictement	998	941	908	873	932	1 878	1 893	1 807	1 776	1 905
<b>Ensemble de la population pauvre</b>	<b>4 089</b>	<b>3 925</b>	<b>3 806</b>	<b>3 641</b>	<b>3 742</b>	<b>7 628</b>	<b>7 611</b>	<b>7 275</b>	<b>7 065</b>	<b>7 328</b>

Lecture : 1 724 000 personnes pauvres au seuil de 50 % de la médiane des niveaux de vie de 1996 avaient été actives (avaient un emploi ou étaient chômeurs) au moins 6 mois entre avril 1996 et mars 1997

Note : la modalité SC regroupe les personnes qui, sur leurs 6 mois d'activité déclarés, ont travaillé au moins un mois ; les personnes qui se sont déclarées actives au moins 6 mois mais n'ont eu aucune période d'emploi sont comprises dans la modalité C.

Source : enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000, Insee-DGI

soit une diminution d'à peine 7 %, alors que le nombre d'actifs pauvres s'est réduit de près de 17 %. Avec un seuil à 60 % de la médiane, les différences entre actifs et inactifs pauvres sont encore plus nettes : le nombre d'actifs pauvres diminue de 345 000 tandis que le nombre d'inactifs pauvres progresse de 45 000.

### Les ménages pauvres inactifs ignorés des faveurs de la conjoncture

La baisse de la pauvreté relative est intervenue, logiquement, dans une période où la conjoncture de l'emploi était favorable. Cette relation entre pauvreté individuelle et distance au marché du travail apparaît clairement si on mène la même analyse au niveau des ménages. On distingue maintenant au sein de la population pauvre les individus qui sont ou vivent avec au moins un actif d'une part, et d'autre part les individus qui ne sont ni ne vivent avec un actif (tableau 4). L'évolution de la population

pauvre est alors très tranchée entre 1996 et 2000 : sous la demi-médiane, le nombre de personnes pauvres qui sont ou vivent avec au moins un actif a diminué de près de 590 000, tandis que le nombre des pauvres, inactifs ou vivant dans un ménage sans aucun actif, a progressé de 41 % (+ 240 000). La pauvreté qui « résiste » à plusieurs années de reprise de l'emploi est ainsi une pauvreté qui touche plutôt des personnes éloignées du marché du travail, et dont les revenus sont indépendants de la conjoncture à court terme. Lorsque l'ensemble des revenus augmente, elles restent en arrière et constituent une part croissante des pauvres.

### L'évolution complexe de la pauvreté des actifs

La baisse du nombre des actifs pauvres est d'abord liée à une diminution continue du nombre des chômeurs pauvres, dont le nombre est passé de 500 000 à moins de 400 000 entre 1996 et 2000 (il s'agit de chômeurs [au moins

six mois] n'ayant pas travaillé au cours de l'année). Globalement, le nombre de chômeurs pauvres a ainsi baissé au même rythme que celui de l'ensemble des chômeurs sur la période. En fait, le nombre de jeunes chômeurs pauvres a diminué plus vite que le nombre global de chômeurs, ce qui n'a pas été le cas chez les chômeurs pauvres plus âgés. Élément décisif dans la baisse de la pauvreté des actifs sur la période, les « travailleurs pauvres » étaient un peu plus d'un million seulement en 2000 contre 1,2 million quatre ans plus tôt. Cette diminution n'a cependant pas été continue puisque entre 1999 et 2000, le nombre de travailleurs pauvres augmente de nouveau, après trois années de baisse consécutives. Un tel phénomène est dû à l'augmentation du nombre de salariés pauvres (au sens large, c'est-à-dire ayant éventuellement été au chômage au cours de l'année), et peut être observé quel que soit le seuil de pauvreté choisi. En effet, la diminution du nombre de chômeurs pauvres (liée à la baisse générale du chômage) et celle du nombre de salariés pauvres (liée à l'évolution des bas salaires) sont deux phénomènes distincts qui ne vont pas nécessairement de pair : un chômeur pauvre qui trouve un emploi peut devenir un salarié pauvre.

#### 4 Population pauvre selon l'activité du ménage

En milliers

	Seuil relatif à 50%					Seuil relatif à 60%	
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	2000
<b>Est actif ou vit avec au moins un actif</b>	<b>3 510</b>	<b>3 284</b>	<b>3 092</b>	<b>2 925</b>	<b>2 924</b>	<b>6 206</b>	<b>5 589</b>
actif ayant un emploi	2 797	2 529	2 373	2 307	2 318	5 174	4 721
chômeur	713	755	719	618	606	1 032	868
<b>Est ou vit uniquement avec des inactifs</b>	<b>579</b>	<b>641</b>	<b>714</b>	<b>716</b>	<b>818</b>	<b>1 422</b>	<b>1 739</b>
<b>Ensemble de la population pauvre</b>	<b>4 089</b>	<b>3 925</b>	<b>3 806</b>	<b>3 641</b>	<b>3 742</b>	<b>7 628</b>	<b>7 328</b>

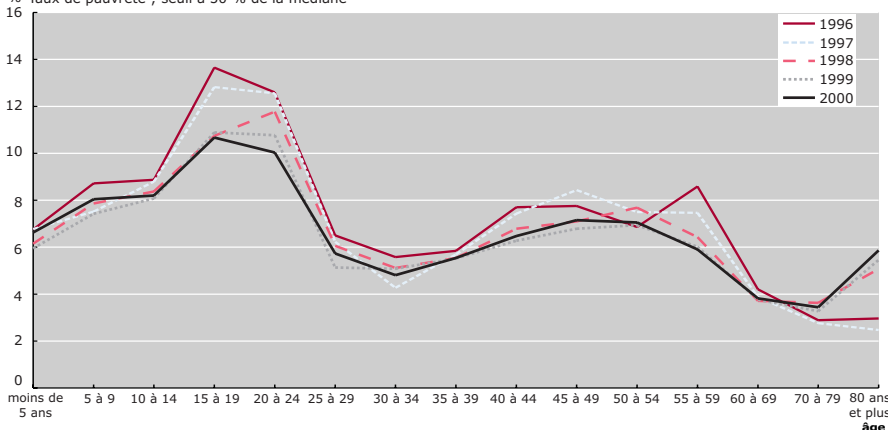
Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante

Lecture : 2 797 000 personnes pauvres au seuil de 50 % de la médiane des niveaux de vie de 1996 vivaient dans un ménage dont au moins un des membres avait été en activité au moins 6 mois, dont un mois ou plus en emploi, entre avril 1996 et mars 1997

Source : enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000, Insee-DGI

#### Taux de pauvreté selon l'âge de 1996 à 2000

% Taux de pauvreté ; seuil à 50 % de la médiane



Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante

Source : enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000, Insee-DGI

### Les inactifs pauvres : une population stable ?

La stabilité du nombre des inactifs pauvres recouvre des évolutions diverses au sein de la catégorie composite des « inactifs ». Parmi les inactifs pauvres, les retraités ont constitué une population en expansion constante depuis 1996. Ainsi, ils étaient 430 000 sous la demi-médiane en 1996 et 470 000 en 2000. Cette évolution ne reflète pas seulement l'augmentation globale du nombre de retraités (d'environ 4 % au sein de la population totale contre près de 10 % dans la population pauvre) mais aussi l'élévation entre 1997 et 1998 du seuil de pauvreté au-dessus du minimum vieillesse pour une personne seule. Cela a eu pour effet mécanique un passage des retraités touchant le minimum vieillesse dans la pauvreté. De ce fait, le nombre de retraités dont le revenu se situait entre les deux seuils (50 % et 60 % de la médiane) en 1998 a

diminué, mais cette diminution n'a été que de courte durée ; dès 2000, le nombre et la part de retraités dans cette zone avaient retrouvé leurs valeurs de 1997. En effet, de nombreux retraités, dont les revenus évoluent lentement car indexés sur les prix, ont été rattrapés par le seuil à 60 % de la médiane entre 1997 et 2000. Cependant, la proportion de retraités pauvres reste faible (de l'ordre de 4 % à 50 % de la médiane, et de 10 % à 60 % de la médiane).

Les enfants et étudiants pauvres étaient moins nombreux en 2000 qu'en 1996 : leur niveau de vie est en effet souvent lié aux revenus d'activité du ménage. Bien qu'inactifs, ils ont parfois indirectement profité de la baisse marquée de la pauvreté des actifs. En revanche, cela n'a pas été le cas des autres inactifs. Catégorie composite qui comprend notamment les membres de familles monoparentales inactives et les adultes handicapés inactifs, son taux de pauvreté est très élevé : de l'ordre de 15 % pour le seuil à 50 % de la médiane. Finalement le nombre de pauvres parmi les retraités et les adultes inactifs non étudiants a donc crû à la fin de la période observée, affaiblissant l'amélioration globale liée à une conjoncture de l'emploi favorable.

### La proportion de pauvres demeure la plus forte chez les 15-20 ans

C'est entre 15 et 20 ans, que le taux de pauvreté (avec le seuil à 50 % de la médiane) est maximum (*graphique*). La pauvreté décroît ensuite continûment jusqu'à 35 ans avant d'augmenter et de se stabiliser vers 7 % pour les individus âgés de 40 à 60 ans. Les taux de pauvreté des plus de 60 ans décroissent ensuite jusqu'à atteindre un minimum de moins de 3 % entre 70 et 80 ans.

La baisse de la pauvreté observée de 1996 à 2000 a surtout concerné les jeunes de 20 à 25 ans. En revanche, les personnes âgées (80 ans et plus), principales bénéficiaires du minimum vieillesse, ont vu leur taux de pauvreté augmenter nettement après 1997.

### Sources :

Depuis 1996 (année de perception des revenus), l'enquête Revenus fiscaux recueille, chaque année, les déclarations fiscales d'un échantillon anonymisé de ménages ordinaires hors DOM. L'échantillon de 23 000 ménages en 1996 a été porté progressivement à 70 000 ménages en 1998 (45 000 en 1997).

Cette source contient à la fois des données sur les revenus et sur les caractéristiques socio-démographiques et d'emploi des individus (dont le calendrier d'activité sur 12 mois).

Les enquêtes Revenus fiscaux fournissent directement deux des impôts directs payés (impôt sur le revenu et taxe d'habitation) et les revenus déclarés à l'administration fiscale sur le formulaire 2042. Il s'agit des revenus d'activité, de certains revenus du patrimoine (inscrits sur le formulaire) et des retraites et pensions imposables. En revanche, la source ne donne aucune information sur les revenus sociaux ou les transferts. Les prestations sociales sont estimées sur barème ou par simulation économétrique. Il en est de même pour la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Le revenu disponible retenu comprend les revenus déclarés au fisc et les prestations imputées. Les impôts directs en sont déduits.

### Définitions

#### Concept de pauvreté :

La pauvreté n'est analysée que dans sa dimension monétaire : un ménage est pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur à un seuil monétaire.

Cette pauvreté a été examinée, comme habituellement, dans sa dimension rela-

tive : le seuil est fixé par rapport à la distribution des revenus. Deux seuils ont été retenus : 50 % et 60 % de la médiane des niveaux de vie (revenu disponible par unité de consommation) de l'ensemble des individus. Pour analyser l'évolution de la pauvreté absolue (selon les seuils de 50 et 60 %), on a fixé un seuil constant (une proportion de la médiane en francs constants du niveau de vie 1997).

Toute l'analyse a été menée au niveau individuel : un individu pauvre est un individu qui vit dans un ménage pauvre.

Les unités de consommation (uc) ont été calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

Les ménages dont la personne de référence est étudiante ont été exclus.

#### Concept d'activité :

L'activité individuelle est déterminée à partir du calendrier de l'activité exercée au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête Emploi (de mars n+1) à laquelle sont appariées les déclarations fiscales portant sur les revenus de l'année n. Il s'agit donc des mois d'avril n à mars n+1 sauf pour l'enquête sur les revenus fiscaux de 1998, l'enquête Emploi de 1999 ayant eu lieu en janvier 1999, la période des 12 mois s'étend de février 1998 à janvier 1999.

L'activité prime sur l'inactivité : une personne est considérée comme active si elle s'est déclarée active au moins 6 des 12 mois. Une personne est considérée comme active ayant un emploi (travailleur) à partir du moment où elle a été active au moins 6 mois dont un mois ou plus en emploi.

### Bibliographie

« La pauvreté monétaire », « La pauvreté et indicateurs de conditions de vie » Revenus et Patrimoine des ménages, *Synthèses* n°47, mars 2001, Insee.

« Les travailleurs pauvres » C.Lagarenne et N. Legendre, *Économie et Statistique* n° 335, 2000, Insee.

« Mesurer la pauvreté aujourd'hui » *Économie et Statistique* n° 308-309-310, 2000 (n° spécial), Insee.

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>  
INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12  
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2003

Abonnement annuel =  70 € (France)  87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Michel Charpin

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : R. Baktavatsalou,

C. Benveniste, C. Dulon,

A.-C. Morin

Maquette : C. Kohler

Code Sage IP03942

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2003



**INSEE**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES